

M.Réda Chami souligne l'absolue nécessité pour les PME de fusionner Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-12-2009 00:10:00

Le ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies, M. Ahmed Réda Chami, a souligné lundi à Casablanca l'absolue nécessité pour les entreprises marocaines familiales et de taille moyenne de fusionner pour faire face à la concurrence internationale impitoyable.

Le ministre qui s'exprimait lors d'une conférence consacrée à la présentation d'une étude sur le baromètre de la transmission des entreprises au Maroc, a soutenu que cette fusion permettra un nouvel essor pour les petites et moyennes entreprises nationales et de transcender du coup la fragmentation du tissu économique.

Tout en reconnaissant que certaines entreprises familiales sont un exemple de réussite et de véritables champions nationaux capables de faire face et de résister à la concurrence nationale, le ministre a estimé nécessaire de privilégier l'option de la fusion, incontournable aujourd'hui pour relever le challenge de la compétitivité.

Réalisée par l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprises (ANPME) en collaboration avec des organismes privés, cette étude a permis d'apporter un nouvel éclairage sur la transmission des entreprises au Maroc et de suggérer les mesures et actions à même d'en faciliter le processus.

Elle a été réalisée sur la base d'une enquête de terrain auprès des repreneurs et cédants d'entreprises, des cédants potentiels et aussi auprès des experts professionnels du conseil en entreprise et un benchmark sur les meilleures pratiques internationales, notamment dans des pays à économie semblable à celle du Maroc ou ayant une expérience réussie en la matière.

Les promoteurs de l'étude se sont notamment assignés comme objectifs, l'identification des difficultés et goulets d'étranglement dans le processus de transmission, du profil des entreprises cédées et à céder ainsi que les mesures et recommandations permettant d'encourager et de faciliter la transmission des entreprises au Maroc.

Parmi les recommandations préconisées, ont cite, entre autres, la création de banques de données informatisées facilitant les recherches et le partage d'informations, l'institution d'un taux de financement assimilé au taux d'un crédit d'investissement et non pas à celui d'un prêt personnel, la mise en place d'un dispositif d'appui aux PME dans le domaine de la transmission, la reconduction au-delà de 2009 de l'exonération fiscale sur l'IS en cas d'introduction en bourse par session ou encore la mise en œuvre d'un texte de loi régissant la transmission des entreprises qui fait défaut aujourd'hui.

MAPF